



Comité Technique d'Établissement ASP du 1^{er} février 2018



Étaient présents pour la direction : M. LE MOING, Mme VINCENTI, M. LACOMBE, M. VARAGNAT, M. LONDOT.

Pour l'Alliance CFTC-MAE / EFA-CGC : P MARCEL, F. CAYSSIALS

Nous avons lu une déclaration liminaire (ci jointe) pour accueillir la Secrétaire Générale en pointant les sujets sur lesquels il est urgent de travailler : la souffrance au travail, les perspectives de carrière sans oublier le respect des droits de chaque agent.

1) Les sujets d'actualités de l'établissement présentés par le PDG :

1-1) dématérialisation totale :

C'est une demande pressante des donneurs d'ordres qui s'inscrit dans l'objectif gouvernemental zéro papier fixé pour 2022 (CAP 2022). Il reste encore à lever une opposition juridique, les textes de loi prévoyant toujours la nécessité d'un processus papier au nom de l'équité des citoyens face au numérique.

Des possibilités techniques existent pour avancer sur le sujet tel France Connect pour la signature électronique mais aussi des API informatiques permettant d'aller récupérer l'information dans d'autres administrations publiques telle la DGFIP pour les déclarations fiscales ou la Déclaration Sociale Nominative (DSN) pour les bulletins de salaire et les états trimestriels.

Un projet pilote est en place avec l'appui de la DINSIC pour travailler sur les échanges avec la DSN.

La dématérialisation totale sera utilisée dans la nouvelle action BONUS-AUTO mais aussi pour le service civique et les contrats aidés.

1-2) La rémunération des stagiaires :

Deux marchés cruciaux sont d'actualité le marché ARA où l'on est en attente du résultat et le marché IDF où l'on travaille à construire une offre attractive et compétitive.

1-3) Calendrier PAC :

Le rattrapage s'effectue : les aides ICHN ont été payées en décembre, les autres aides animales en janvier et les aides DPB le seront en février.

Le groupe retour d'expérience SEA mis en place depuis un an par le ministère qui s'est réuni la semaine dernière a confirmé une amélioration ; Mais la situation reste tendue avec le monde agricole. Les incidents du 31 janvier à la DR de Toulouse sont la preuve que notre établissement se retrouve parfois otage d'un conflit qui ne le concerne pas.

Il faut donc continuer à être vigilant sur les conditions de sécurité des contrôleurs et la mise en œuvre des contrôles.

1-4) Direction de la communication :

L'évolution de la direction de la communication sera évoquée au prochain CTE. Le PDG a d'ores et déjà souligné le caractère hétérogène de cette direction composée d'une partie logistique (la reprographie) qu'il souhaite voir rattacher à la DFJL et d'une composante communication qu'il souhaite rattacher à la Direction Générale et voir géré par un professionnel de la communication.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 77 88 97 64
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 01 73 02 17 94
mél. cftc-mae@asp-public.fr

2) Questions réponses :

2-1) Contrôles : L'alliance CFTC-MAE/EFA-CGC a alerté la direction, sur l'inadéquation entre les moyens prévus pour les contrôles (enveloppe en baisse) et les résultats escomptés.

Le PDG a affirmé qu'il considérait qu'il était trop tôt pour demander des moyens supplémentaires, et qu'il sera toujours possible de le faire au second semestre, si l'écart constaté entre les prévisions et les réalisations est trop grand.

2-2) Document Unique RPS : Les OS ont affirmé qu'il n'y a jamais eu autant de heurts et de pleurs et que l'on attend la mise en place d'actions concrètes, suite à la mise en place des Documents uniques RPS en 2017 qui ne sont hélas pas tous terminés.

Le DRH a répondu qu'il avait fait un rappel aux retardataires et s'assurait qu'il y ait des actions régulières de communication sur les sites.

2-3 informatique : Les OS ont relayé aussi des inquiétudes des CIDR sur l'avenir de leur métier face aux réorganisations informatiques (remontée au siège des serveurs RMC, bientôt des serveurs bureautiques, virtualisation des postes). Le PDG a affirmé qu'il n'était pas question de remettre en cause l'important travail effectué par les CIDR.

L'alliance CFTC-MAE/EFA-CGC a affirmé que l'intégration du logiciel de gestion des contrôles VERDI dans ISIS, était en contradiction avec la politique affichée d'une éventuelle ré-internalisation des applications informatiques. Cela pose aussi le problème de réactivité dans la mise en place des contrôles, tout étant soumis au bon vouloir du prestataire (actuel ou futur).

Le PDG a répondu que la renégociation du marché d'ISIS est en court, et se fait avec en ligne de mire la nouvelle PAC, mais que la réelle difficulté de la ré-internalisation d'ISIS est bien le maintien de la continuité des paiements.

- 3) **Vote sur la Réorganisation de la DIREEPS :** la Directrice Mme CHAIZE-PINGAUD et son adjoint Philippe NAULEAUD ont présenté aux OS le nouvel organigramme de la DIREEPS qui devient : Direction de l'Emploi Environnement et des Politiques Sociales (DIREEPS). Les travaux ont été conduits de manière progressive et participative avec des ateliers, des Assemblées Générales, une restitution aux agents, un flash info et même une présentation aux OS fin Janvier.

L'alliance CFTC-MAE/EFA-CGC a sollicité un accompagnement attentionné des collègues juristes qui s'interrogent quant au positionnement du service juridique. Les OS se sont aussi interrogés sur le positionnement de la mission des études et regretté le côté mille-feuille de ce service. Le PDG a tenu à préciser que l'organigramme semble adapté aux ressources et ne résout pas tous les problèmes

Vote pour : CFTC-MAE/EFA-CGC/ contre CFDT /abstention CGT et FSU

- 4) **Vote sur la modification du décret 2011-1054:** le CTE de l'ASP a dû se prononcer sur la modification de ce Décret donnant la possibilité à 5 Établissements Public (dont l'ASP) de rejoindre le Comité Technique Ministériel (CTM), et listant dans quel domaine précis et à quelles conditions le CTM et le CHSCT du MAA peuvent se saisir d'un sujet concernant le CTE.

Le DRH nous a confirmé que la représentativité syndicale au sein des CTE/CTL de l'ASP se ferait bien en fonction des votes des agents de l'établissement et qu'il n'y aurait pas de modifications des moyens alloués. Un groupe de travail est prévu en février avec les OS pour lister les sujets à porter au ministère.

Vote pour : à l'unanimité

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1 tél. 06 77 88 97 64 mél. efa-cgc@asp-public.fr	Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex tél. 01 73 02 17 94 mél. cftc-mae@asp-public.fr
---	--

- 5) **Bilan AUDAS 2016** : la présidente de l'AUDAS et son trésorier ont présenté le bilan de l'action sociale pour 2016. Ils ont insisté sur contribution incontournable de l'AUDAS au maintien de la cohésion sociale. Et souhaité que la direction et en particulier les Directeurs Régionaux facilitent le travail des Correspondants Locaux et n'entravent pas l'accès des agents aux activités proposées.
- 6) **Plan de formation 2018** : E. ABELLO (DRH) a fait un bilan définitif des formations 2017. Avec un nombre en hausse de 1 544 agents formés et un total en baisse de 5 465 jours de formation (dont 382 jours de préparation aux concours administratifs). La baisse de la durée moyenne s'expliquant par les multiplications de formations courtes de moins d'une journée (SSI/SST...).

Les OS ont relevé dans les chiffres fournis, un faible taux de formation dans les DOM, un faible nombre de managers formés (78), mais se sont surtout interrogé sur la frontière tenue entre formation et information, voire entre formation et formation métier. Ce qui peut gonfler ou diminuer les chiffres selon l'appréciation qui en est faite. Et surtout ne pas être la même dans tous les sites. (certains sites ne font pas remonter les formations métiers).

- 7) **Bilan médiation 2016** : Mme Claudette HENOQUE-COUVOIS a fait le bilan de son action en 2016 (qu'elle a parfois éclairé avec les chiffres 2017). Elle a achevé en 2017, le tour des sites qu'elle avait commencé en 2016. Ces visites de sites se caractérisent par une rencontre avec les OS locales, une AG du personnel pour présenter son action et des entretiens individuels avec les agents qui le désirent. Elle dispose en outre pour se faire connaître d'un site intranet et d'un site externe tous les deux très visités. Les saisines sont en forte hausse en 2016 (125) avec plus de 87% de saisine externes. Et les résultats de ses médiations connaissent une issue favorable dans plus de 60% des cas tant en interne qu'en externe. Il faut bien noter qu'en ce qui concerne les saisines externes une issue favorable, provoquée la prise en compte d'éléments factuels nouveaux ne constitue pas un désaveu du travail de l'agent instructeur.
- 8) **Bilan de la mise en place Numéro Unique Employeur (NUE)** : la présentation réalisée par Mrs RABOISSON (DOP), ROCHE et MATUCHET (DIT) a conclu sur un satisfecit de la phase 1 du numéro unique en novembre 2017. Il y a désormais en moyenne 10000 appels hebdomadaires sur le numéro unique au niveau national avec un taux de réponse supérieur à 90%. La gestion se fait au niveau des DR par un superviseur en contact avec l'équipe de M. ROCHE et un correspondant technique en contact avec l'équipe de M. MATUCHET.

La CFTC-MAE/EFA-CGC considère que le déploiement de la phase 1 s'est déroulé dans une bonne coordination entre l'équipe technique du siège et les techniciens régionaux qui auraient cependant pu être associé plus tôt. Mais que le grand chambardement est à venir avec le projet d'extension des champs des appels, des plages horaires et la mise en place d'une mutualisation des appels au niveau national.

Elle a réaffirmé son attachement à ce que le service rendu aux usagers soit gratuit et se félicite que la mise en place du droit à l'erreur prône la gratuité des numéros d'appel. Elle souhaite en outre l'application d'une charte téléphonique définissant les droits et les devoirs des agents. Elle désire enfin que les OS continuent à être associées au projet. La direction a confirmé la tenue d'un nouveau Groupe de travail en mars sur le sujet.

- 9) **Bilan des effectifs** : Ce point de l'ordre du jour est une obligation réglementaire et la direction a proposé aux OS de continuer à leur fournir les données à chaque CTE, mais de limiter le sujet à leurs questions éventuelles.

**Vos élu-e-s au CTE ASP : Franck CAYSSIALS et Philippe MARCEL
Olivier POUSSIN et Laurence HURAU**

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 77 88 97 64
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 01 73 02 17 94
mél. cftc-mae@asp-public.fr